



ETUDE et GARDERIE DU SOIR

La garderie et l'étude sont réservées aux enfants **dont les deux parents travaillent** aux horaires de la garderie ou de l'étude (*l'attestation de travail des deux parents et l'immatriculation aux Caisses Sociales faisant foi*). La garderie peut accueillir un élève de façon exceptionnelle pour un problème ponctuel des parents, en appelant au secrétariat de l'école (97 97 10 55).

La garderie fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis

- de 16h00 à 18h00 pour les élèves de **maternelle**
- de 16h30 à 18h00 pour les élèves en **élémentaire** (sortie par la porte principale à partir de **16h45**)
- les mercredis de 11h30 à 12h15.

En garderie les enfants ne font pas les devoirs : ils jouent dans la cour ou à l'intérieur sous la responsabilité d'un surveillant qui leur propose des activités adaptées.

L'étude est réservée aux élèves du CE2 au CM2.

Ce n'est pas un temps de soutien, les élèves s'avancent dans le travail donné par l'enseignant dans le cahier de texte.

Les élèves ne pourront en aucun cas quitter la salle avant 17h45.

Après l'étude un enfant peut rejoindre la garderie jusqu'à 18h ou quitter seul l'école sur autorisation écrite des parents.

Toute absence exceptionnelle doit être signalée par écrit dans le carnet de liaison, ou par mail via Ecole Directe, ou par téléphone dans la journée au secrétariat de l'école (97 97 10 55).

NB : Début de la garderie : ***Lundi 9 septembre 2024.***
Début de l'étude : ***Lundi 16 septembre 2024.***

ATTENTION :

- Les inscriptions doivent être faites **avant le 6 septembre 2024.**
- Les fiches d'inscription sont à imprimer à partir du site de l'école : <https://www.fanb.mc/ecole/documents/>
- Les attestations de travail sont à demander à l'employeur.